

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

PROCES –VERBAL DE LA REUNION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 14 DECEMBRE 2019.

L'An 2019

Le 14 décembre

A la Maison des Associations – 43000 LE PUY EN VELAY,

Les membres de l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du bureau.

SONT PRESENTS :

DALLE Camille, FRECENON Yves, GAGNE Christelle, JOUVE Patrick, LANG Frédéric, LEVENEUR Olivia, FUCHEZ Fabien, LUTTRINGER Lise, LUTTRINGER Sylvain, MAURIN Anne-Gaëlle, SAGNARD Michel, CHAPTAL Didier, BOUET Didier, AYEL Roland, CARRE Julien, COULARDEAU Olivier

SONT REPRESENTES par un pouvoir :

DELETTRE Marie-Françoise, DOUE Véronique, DYEUVRE Magalie, LAGIER Frédérique, TESTON Francis, THOLLOT Didier,

SONT EXCUSES :

RONZON Bérengère, BROUSSE Magali, DUJARDIN Max, VINCENT Armelle, BOUCHEREAU Pauline, MARNHIER Didier.

Les membres, en entrant en séance, ont signé la feuille de présence.

Tous les membres étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur CHAPTAL Didier préside la réunion.

Monsieur BOUET Didier assume les fonctions de secrétaire.

Le Président de l'Assemblée rappelle que les Sociétaires sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ Rapport d'activité 2019,
- ⇒ Rapport financier de l'exercice 2019,
- ⇒ Rapport moral et d'orientation,
- ⇒ Montant de la cotisation.
- ⇒ Élection des postes à pouvoir ou à renouveler au Conseil d'Administration,

Lecture est ensuite donnée

- des rapports d'activités à partir de présentations suivantes : Evolution des données du répertoire de la Chèvre M-C 2005/2018 par Louise Joly, les bonnes pratiques pour la PRM(Prime Races Menacées) par Didier Bouet, Analyse des résultats de recherche Gène Caséine et du Contrôle Laitiers par Didier Bouet et Analyse des résultats de la pesée de chevreaux par Sandra,
- du rapport financier du Trésorier à partir de documents (Compte-de-résultats et Bilan),
- et du rapport moral et d'orientation du Vice-Président et d'un document intitulé « Fonctionnement du Livre généalogique » .

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

**Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :**

**PREMIERE RESOLUTION**

Les membres de l'assemblée après avoir entendu la lecture des différents rapports sur les activités de l'année approuvent ces rapports.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Les membres de l'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier sur l'année écoulée approuvent ce rapport ainsi que les comptes et donnent quitus au conseil d'administration.

Les membres affectent le résultat de l'exercice 2019 au report à nouveau pour 1 958,72€.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

Les membres de l'assemblée approuvent le montant de cotisation comme suit :  
35 euros

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION**

Les membres de l'assemblée élisent pour trois ans au conseil d'administration, les personnes suivantes :

DALLE Camille, FRECENON Yves, JOUVE Patrick, LANG Frédéric, LUTTRINGER Lise, LUTTRINGER Sylvain, DYEUVRE Magalie, LAGIER Frédérique, CHAPTAL Didier, BOUET Didier, CARRE Julien, AYLÉ Roland.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par le Président et le secrétaire, après lecture.

Le Président de l'assemblée,  
Monsieur CHAPTAL Didier



La Secrétaire de l'assemblée,  
Monsieur BOUET Didier.

